

JUIN 2021

Baromètre COVID des TPE



Enquête du 25 au 28 juin 2021
auprès de 1140 entreprises de
0 à 19 salariés



79%

le taux de professionnels dont le CA, depuis la reprise, est inférieur au CA de 2019, sur la même période.



92%

estiment que le CA perdu au premier semestre ne sera pas compensé sur le second.



44%

ont consommé au moins 80% de leur PGE.



28%

ont développé un outil digital.



33%

doutent de leur capacité à assumer leurs charges courantes dans les 6 prochains mois.

LES CHIFFRES CLÉS

SOMMAIRE

4 LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Le premier semestre 2021 toujours en baisse

Une reprise très hétérogène depuis le 19 mai

Un avenir plus qu'incertain pour le tiers des personnes interrogées

Les TPE continuent à puiser dans leur PGE

Un appel au maintien d'un filet de sécurité pour près de la moitié des chefs d'entreprise

Une crise objet de profondes remises en question du modèle économique des TPE

Une volonté d'anticipation des défaillances

Focus sur les entreprises de proximité à l'approche des soldes

L'affluence de consommateurs n'a pas touché les commerces de proximité

Un chiffre d'affaires insuffisant au regard du contexte

Des stocks surabondants qui ne seront pas épuisés par les soldes

10 LES PROPOSITIONS DU SDI

12 LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DU SDI

25 ANNEXE

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Principaux enseignements

Le premier semestre 2021 toujours en baisse

Nous l'avons vu lors de nos précédentes éditions, le chiffre d'affaires des professionnels indépendants et dirigeants de TPE était en baisse au premier trimestre 2021, notamment en raison des mesures sanitaires (couvre-feu, télétravail,...).

Cette situation ne pouvait s'améliorer avec la période de confinement du second trimestre, y compris pour des commerces restés ouverts tels que la coiffure et les fleuristes notamment.

Au global, les chiffres d'affaires des commerces ont une nouvelle fois accusé une baisse de 20% à 30% au cours du premier semestre 2021, chiffre constant depuis mars 2020.

Notons par ailleurs que les indépendants et responsables de TPE interrogés sur leur bilan 2020 sont beaucoup moins optimistes que l'ordre des experts-comptables ou la FCGA (Fédération des Centres de Gestion Agréés), lesquels indiquaient récemment une stabilité voire une amélioration des bilans 2020 par rapport à 2019.

De fait, si la moitié des personnes interrogées porte les mêmes constats, du fait de leur travail, des aides de l'État ou de la baisse de leur rémunération, le fait est que l'autre moitié constate une baisse de résultats.

Une reprise très hétérogène depuis le 19 mai

Les chiffres sont formels : la consommation est en forte hausse depuis le 19 mai 2021, date du déconfinement progressif. Ces chiffres agglomérés, issus des données fournis par les grandes enseignes (pour le textile) et largement diffusés par Bercy, méritent toutefois d'être discutés.

De fait, l'INSEE démontre au sein des mêmes sources utilisées par les pouvoirs publics que (cf Annexe page 25) :

- le niveau de reprise à l'issue de chaque confinement est systématiquement inférieur au précédent.
- le niveau de consommation est lui-même largement inférieur à 2019, et ce de façon constante depuis janvier 2020.

Ainsi, comparé à 2019, le niveau de consommation mai 2021 est de 4% inférieur, lorsque celui de Juin 2021 est de 2,5% inférieur.

Pour autant, l'affirmation est exacte pour les activités de bars et restaurants, ainsi que le BTP, bien que ce dernier secteur soit confronté à d'autres problématiques telles que la pénurie et la hausse vertigineuse du prix des matières premières accompagnées de difficultés générales d'approvisionnement (92% des entreprises du BTP interrogées).

Mais la forte reprise de la consommation est inégalement répartie avec 45% des professionnels interrogés qui affirment que leur chiffre d'affaires est toujours en baisse, lorsque 14% indiquent que la baisse de chiffre s'accroît.

Principaux enseignements

Un avenir plus qu'incertain pour le tiers des personnes interrogées

A ce stade, 52% des personnes interrogées estiment qu'elles ne seront pas en capacité de compenser les pertes du premier semestre 2021 par une activité accrue sur le second semestre 2021, lorsque 40% n'ont aucune visibilité sur ce point. Seules 8% considèrent que le rebond futur de leur activité sera suffisant pour compenser les pertes du premier semestre.

Ainsi, le tiers des personnes interrogées doutent de leurs capacités à honorer les différentes échéances à venir sur les 6 prochains mois (banque, fournisseurs, loyers, salaires,...).

A noter que nous parlons bien ici des charges courantes, hors charges exceptionnelles qui viendront prochainement se greffer. Nous pensons notamment au remboursement des 7Mds€ de charges sociales personnelles reportées à intervenir à compter du dernier trimestre 2021, augmentées à compter de la fin du premier trimestre 2022 des 52Mds€ de PGE contractés par plus de 600.000 TPE.

Dès à présent, 24% des personnes interrogées, soit 720.000 professionnels indépendants et dirigeants de TPE, estiment rencontrer des problèmes de trésorerie importants voire critiques.

Les TPE continuent à puiser dans leur PGE

Ce sont désormais 44% des TPE ayant contracté un PGE qui indiquent l'avoir consommé à plus de 80%, contre 37% lors de notre précédente enquête de février 2021.

Si ce chiffre n'est pas une surprise compte tenu de la nouvelle période de confinement intervenue entre temps, il souligne toutefois la grande précarité de désormais près de la moitié des TPE dont les charges fixes vont s'alourdir dès le mois d'avril 2022 au titre du remboursement de leur PGE, pour une grande majorité sur la durée maximum autorisée, soit 4 ans.

Une crise objet de profondes remises en question du modèle économique des TPE

Une remise en question pour plus de la moitié des TPE

Il s'agit sans doute de la bonne nouvelle de cette enquête : plus de la moitié des professionnels interrogés ne sont pas restés passifs face à la crise de la Covid et ont revu leur modèle économique afin de s'adapter. Cette révision porte parfois malheureusement sur une compression de personnel, mais aussi sur le type de produits proposé ou le positionnement en prix.

Principaux enseignements

Sur ce dernier points, beaucoup indiquent avoir compresser leurs marges ou diversifié leurs fournisseurs.

Citée dans 28% des cas, la digitalisation pour sa part reste le parent pauvre de ces évolutions.

La digitalisation reste un point faible des TPE

Dans le cadre d'une analyse plus poussée, il convient de préciser que la notion de "digitalisation" reste par ailleurs très éloignée des modèles du e-commerce qui ont généré 112Mds€ de CA en 2020 et représentent désormais 13,4% du commerce de détail (Source : FEVAD).

Par "digitalisation", les professionnels entendent très largement "présence sur les réseaux sociaux" de type Facebook ou Instagram.

Si ce type de communication permet un lien avec la clientèle existante, sous réserve que cette dernière ait connaissance de cette communication, elle est très peu susceptible de développer une activité de vente à distance à des tiers dont la mise en oeuvre est beaucoup plus complexe. Il est certes toujours possible de tenter seul l'aventure à l'aide de sites internet dédiés à prix contenus.

Néanmoins, la création ou l'adaptation de solutions préexistantes nécessite l'intervention de professionnels. La seule partie « développement » par un freelance coûte 600€/jour. Viennent ensuite se greffer d'autres professionnels (webmanager, graphiste, administrateur système, community manager,...) aux coûts journaliers sensiblement équivalents.

Il est donc important pour une petite structure de pouvoir mutualiser le coût d'un site marchand.

Des initiatives locales d'organisation de plateformes de market place ont émergé durant la crise de la Covid avec des résultats pour le moins mitigés (faible nombre de participants, ergonomie bien loin de rivaliser avec celles des pure players de type Amazon ou C Discount, ...).

La bonne question à se poser est d'imaginer la taille critique d'un market place opérationnel (quartier, commune, communauté de communes, département, Région ?) ainsi que d'assumer la logistique que cela suppose en aval.

Une volonté d'anticipation des défaillances

Au regard des réponses communiquées quant à leur situation ainsi que des échéances financières à intervenir, il serait utile que chaque responsable de TPE puisse bénéficier de l'audit gratuit pour lequel le SDI a milité auprès des pouvoirs publics.

Principaux enseignements

De fait, depuis le 21 juin, chaque chef d'entreprise qui en exprime le désir dispose désormais de la possibilité d'un tel audit auprès de son expert-comptable ou d'un mandataire judiciaire dans le cadre du Plan de sortie de crise. Cette proposition s'avérait d'autant plus essentiel que, à ce stade, seuls 3% des TPE se sont vu proposer spontanément cette possibilité par le partenaire professionnel du chiffre.

Selon notre enquête, 26% des personnes interrogées entendent engager une démarche d'audit de leur entreprise, soit 546.000 des 2,1 millions de TPE. Les professionnels du chiffre auront un travail important à fournir dans les prochaines semaines.

Selon 75% des personnes interrogées, ce dispositif pourrait utilement être combiné avec la prise en charge, au moins limitée dans le temps, des procédures judiciaires de prévention des difficultés des entreprises.

Un appel au maintien d'un filet de sécurité par près de la moitié des chefs d'entreprise

Hors secteurs S1/S1bis pour lesquels le fonds de solidarité est maintenu selon des modalités dégressives, 46% des professionnels interrogés estiment nécessaire le maintien de ce filet de sécurité pour leur activité, lorsque 36% n'en éprouvent pas le besoin et 18% ne savent pas encore.

FOCUS SUR LES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ À L'APPROCHE DES SOLDES

L'affluence de consommateurs n'a pas touché les commerces de proximité : un CA en baisse, au mieux en stagnation, pour 77% des TPE

L'affluence annoncée depuis la réouverture des commerces le 19 mai dernier ne semble pas concerner les commerces de proximité, hors cafés et restaurants.

Ces professionnels sont ainsi 44% à constater une baisse de fréquentation au regard d'une même période dans des conditions d'ouverture classiques, lorsque 33% ne voient aucune différence.

Un chiffre d'affaires insuffisant au regard du contexte

L'appréciation du niveau de chiffre d'affaires réalisé est plus nuancée avec une appréciation positive à 46%, lorsqu'elle reste mauvaise pour un quart des personnes interrogées.

De fait, depuis le 19 mai, peu de consommateurs augmentent à la fois le panier moyen et le volume d'achats, si bien que les chiffres d'affaires restent au mieux dans le même étiage que d'habitude, lorsqu'ils ne baissent pas.

Si l'on peut considérer cet élément comme positif en ce sens que l'activité retrouve ses niveaux de 2019, il n'en reste pas moins inquiétant à l'issue d'une année de baisse de CA comprise entre 20% et 30%. De fait, pour compenser les 6 premiers mois de l'année particulièrement chaotiques, les commerçants devraient enregistrer de fortes hausses de leur CA jusqu'à la fin de l'année 2021.

Des stocks surabondants qui ne seront pas épuisés par les soldes

Sur ce point, la période de soldes qui va s'ouvrir est loin d'être attendue comme un accélérateur fort. Alors que près de 40% des professionnels estiment leurs stocks comme importants ou très importants, ils ne sont que 18% à estimer que les 4 semaines qui s'annoncent leur permettront d'en écouler la majeure partie.

LES PROPOSITIONS DU SDI

Propositions du SDI

1 Le maintien d'un filet de sécurité pour l'ensemble des commerces de proximité au travers du fonds de solidarité universel.

2 Le renouvellement de l'aide aux stocks invendus.

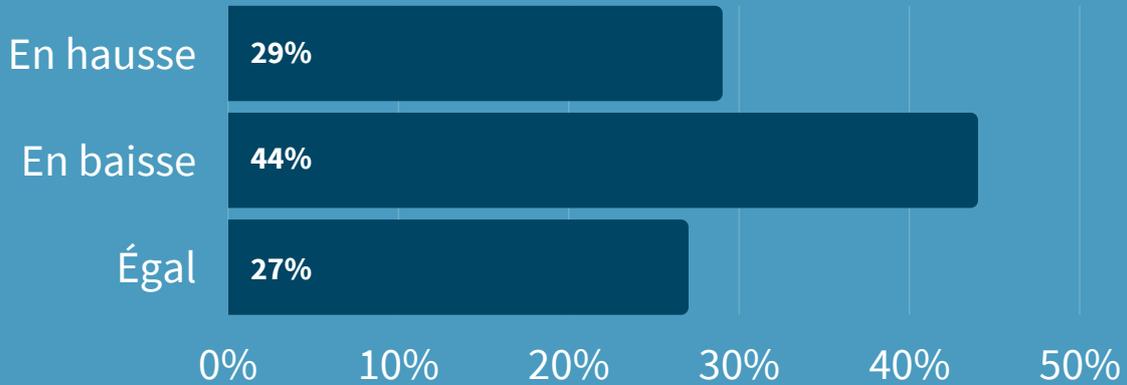
3 Un fonds de relance pour le commerce de proximité conformément aux propositions remises par le SDI à la Commission Maquet sur le rôle et l'avenir des commerces de proximité

4 Une anticipation du mur de dettes à venir :

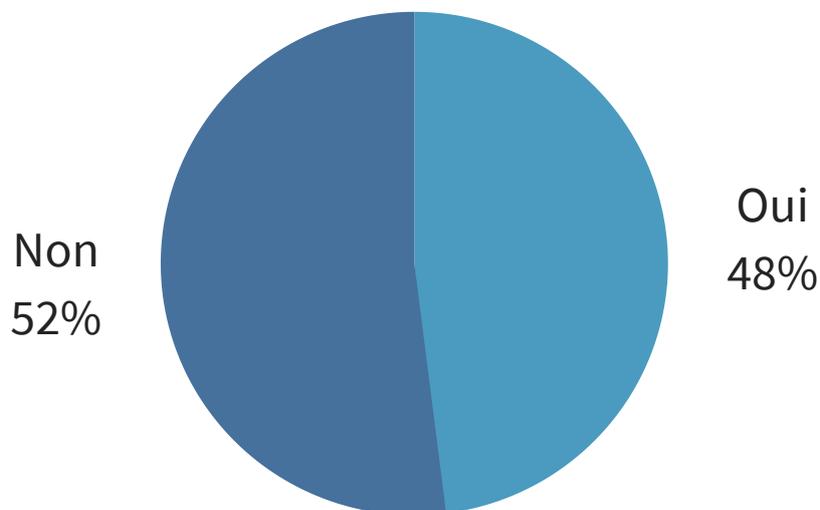
- Prévoir dès à présent l'étalement du paiement des dettes URSSAF personnelles des indépendants et responsables de TPE dues au titre de 2021 à payer en 2022.
- Allonger la durée de remboursement du PGE sur 6 ans au lieu de 4 ans.

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DU SDI

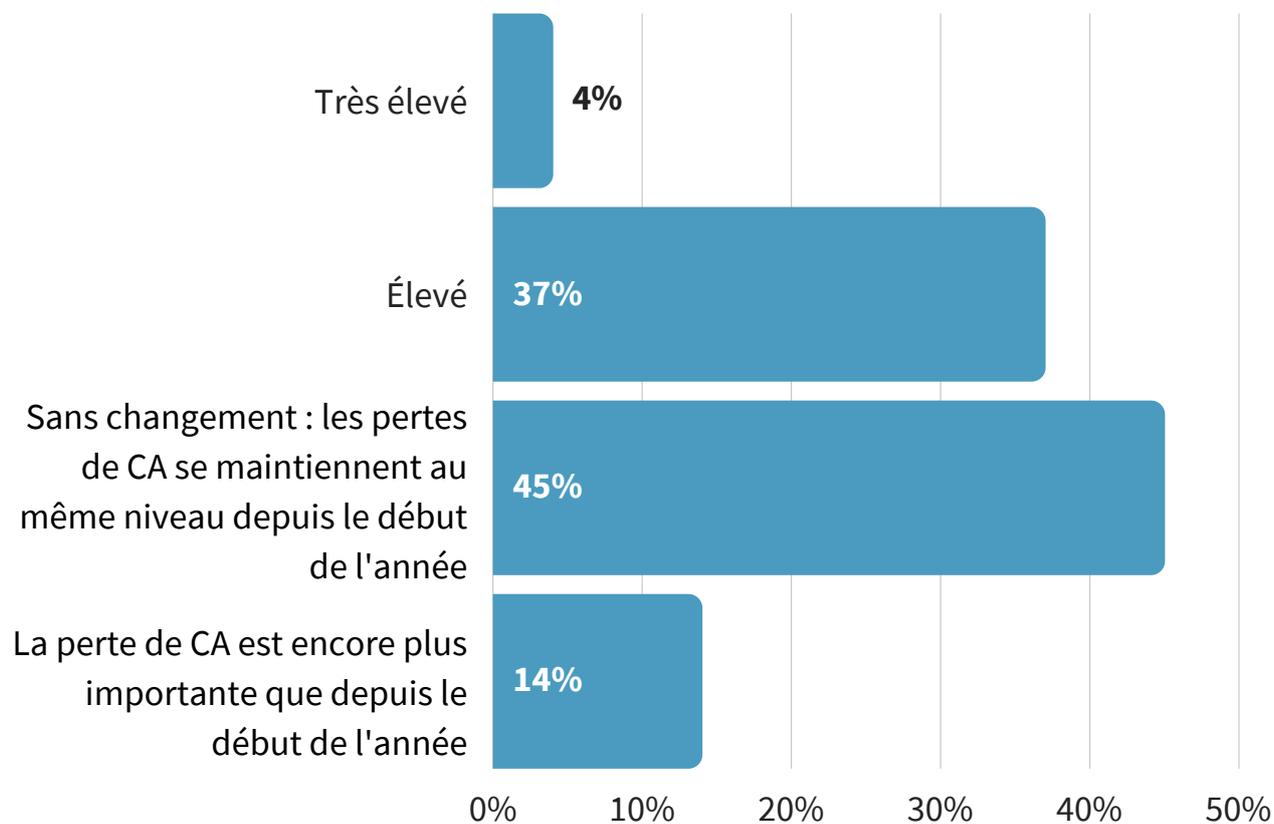
Depuis le début de l'année 2021 (6 mois), en comparaison avec le début d'année 2019, votre chiffre d'affaires est :



Si le bilan comptable 2020 de votre entreprise a été édité, avez-vous constaté, comme l'indiquent l'ordre des experts-comptables et la FCGA, que vos résultats 2020 sont très proches voire supérieurs à ceux de 2019 ?

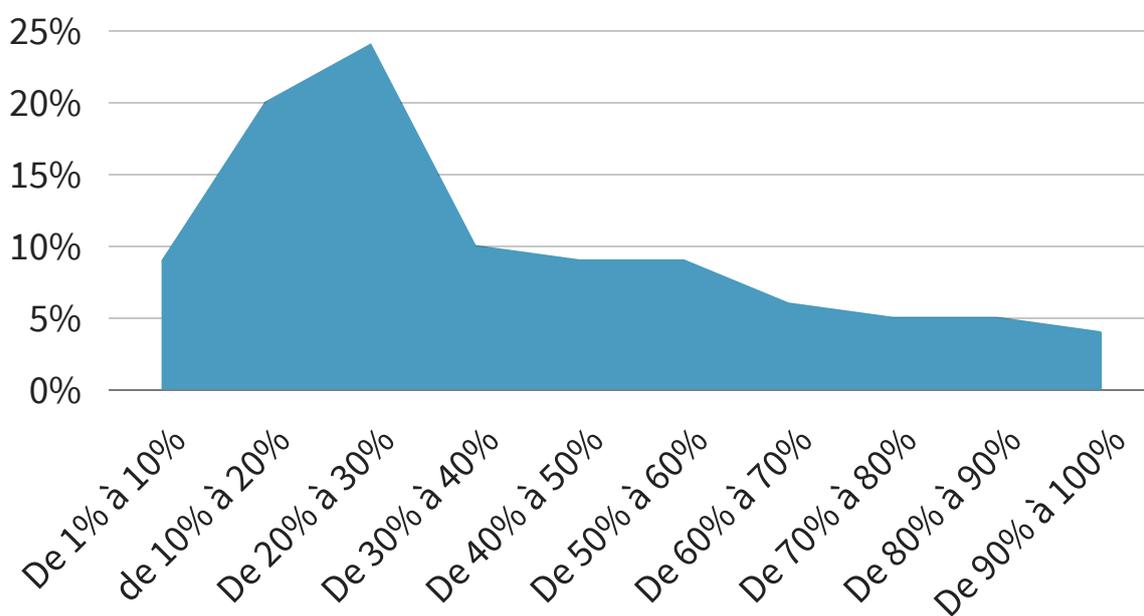


Comment qualifieriez-vous le niveau de reprise de votre activité depuis le 19 mai 2021, date de début du déconfinement ?



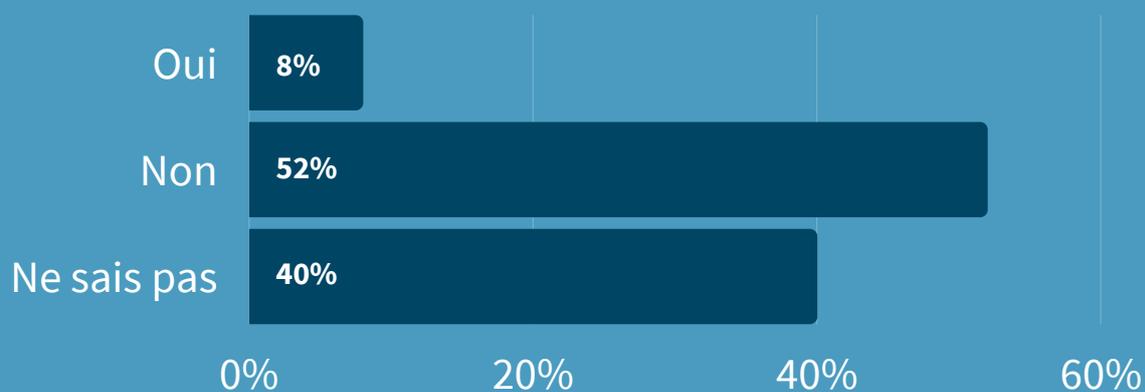
POUR CEUX AYANT RÉPONDU "CA EN BAISSÉ"

A quelle hauteur ?

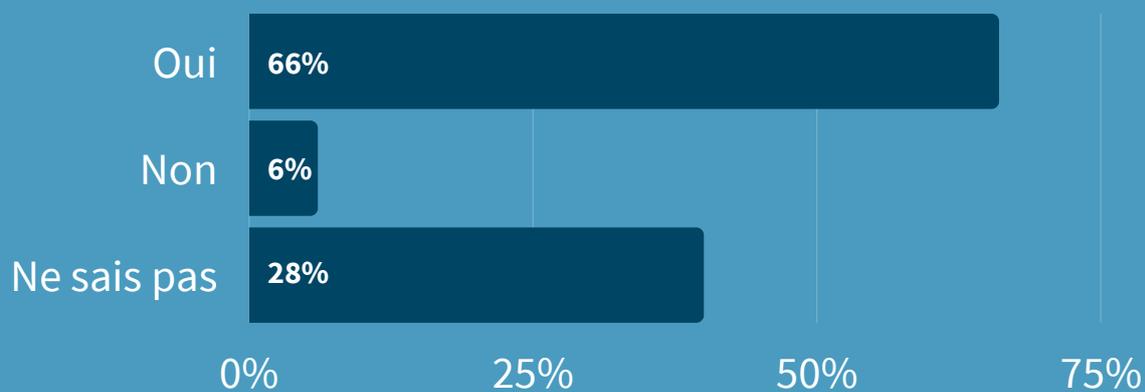


POUR CEUX AYANT RÉPONDU "CA EN BAISSÉ"

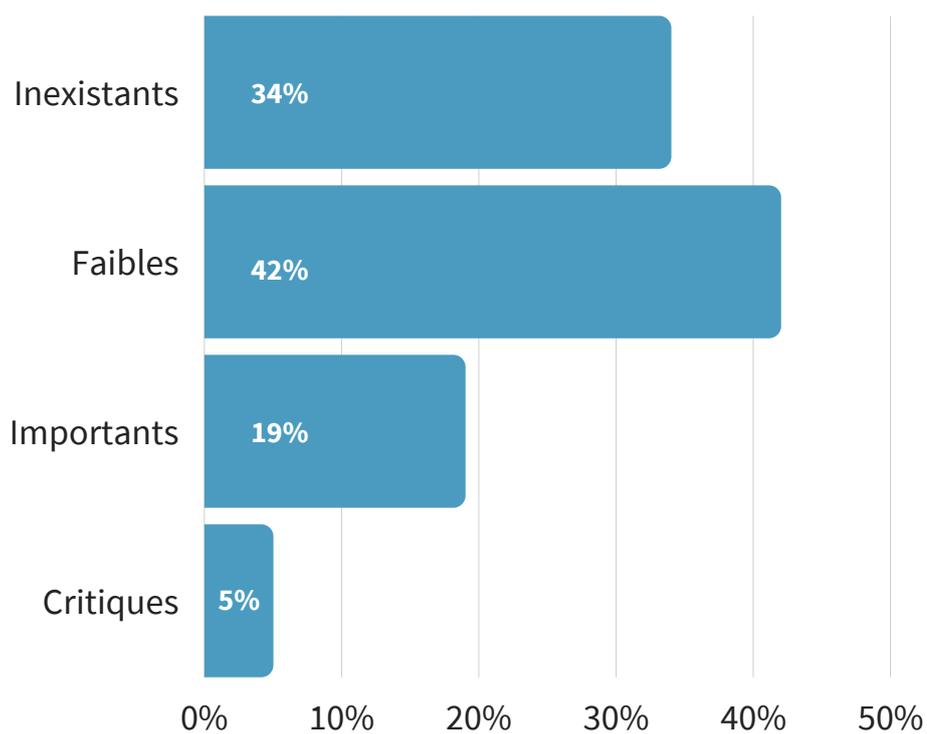
Estimez-vous être en mesure de compenser cette perte pour revenir à l'équilibre d'ici à la fin de l'année 2021 ?



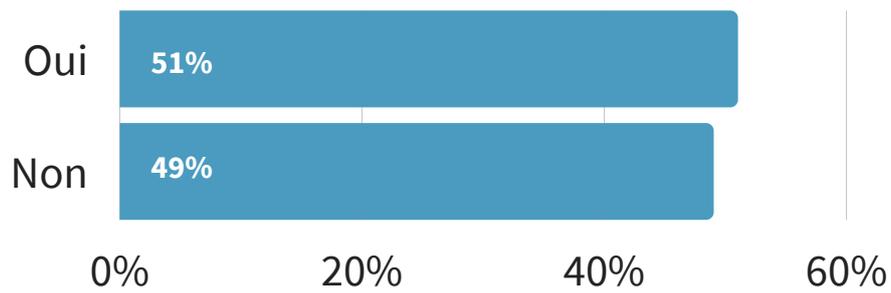
Diriez-vous que vous serez en capacité d'honorer vos différentes échéances (banque, fournisseurs, loyers, salaires,...) dans les 6 prochains mois ?



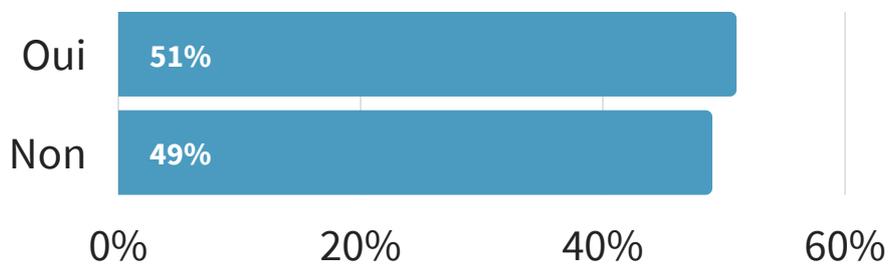
A ce jour, diriez-vous que vos problèmes de trésorerie sont :



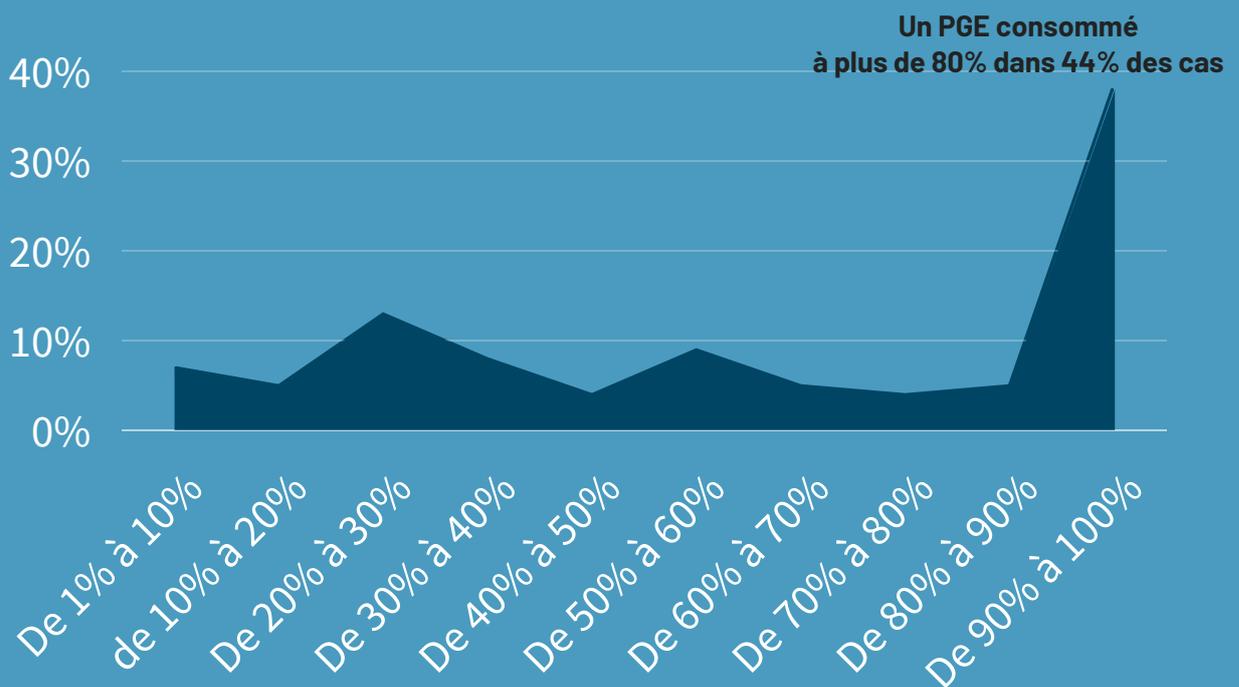
Depuis mars 2020, avez-vous sollicité un PGE auprès de votre établissement bancaire ?



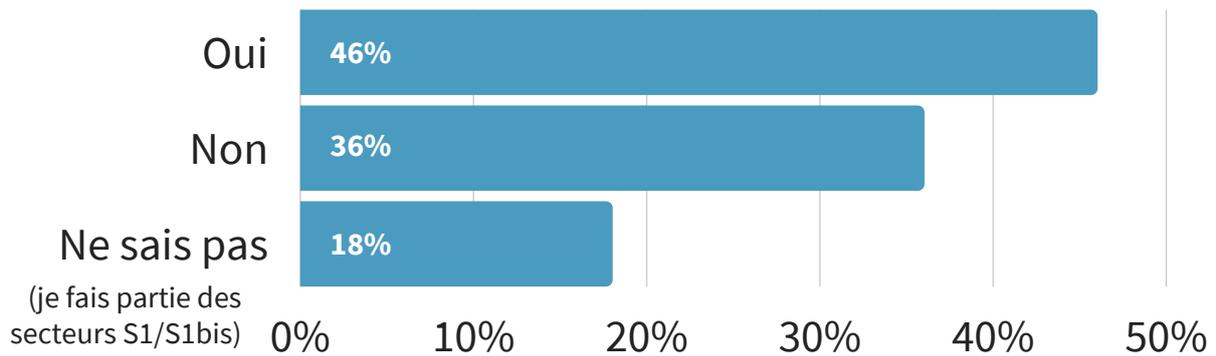
Avez-vous déjà utilisé tout ou partie des sommes sur le PGE obtenu ?



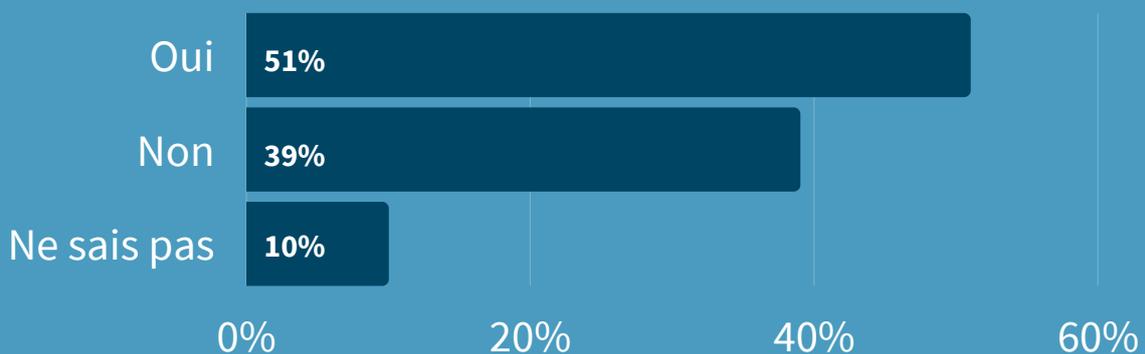
Si "Oui", à quelle hauteur ?



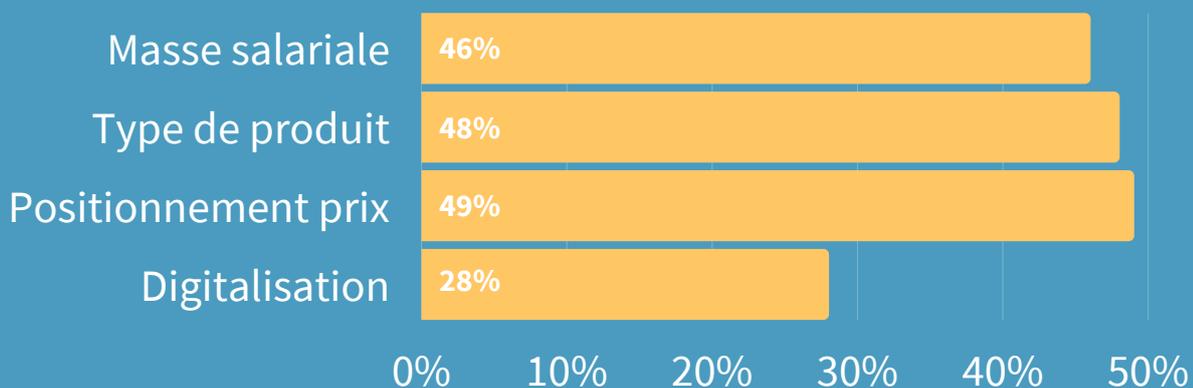
Estimez-vous nécessaire, pour votre entreprise, que le fonds de solidarité soit prolongé au moins jusqu'à fin août 2021 (réponses hors secteurs S1/S1bis) ?



Diriez-vous que cette crise vous a amené(e) à revoir votre modèle économique (ex : nombre de salariés, modalités de distribution, type de produit, positionnement en prix, etc...) ?

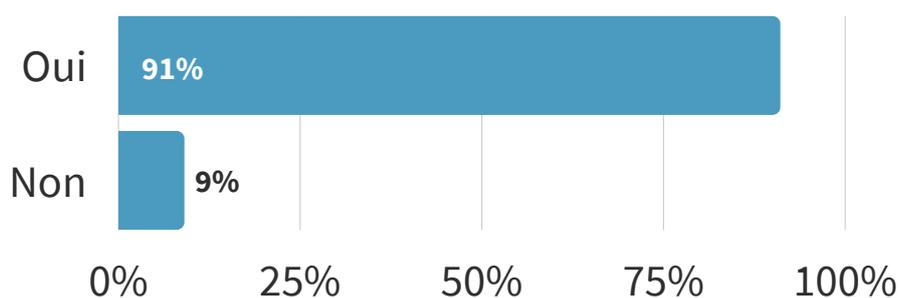


Sur quel(s) aspect(s) (plusieurs réponses possibles) ?

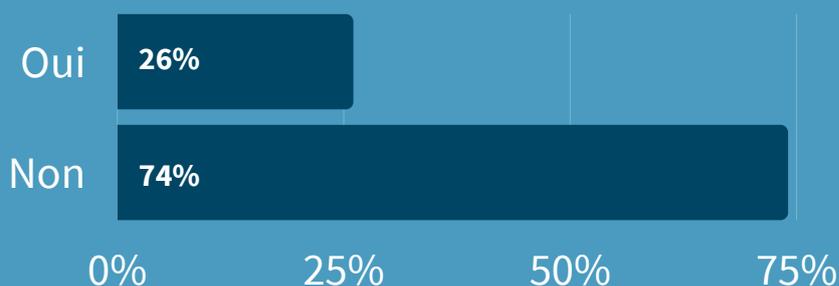


POUR LES PROFESSIONNELS DE L'INDUSTRIE ET DU BTP

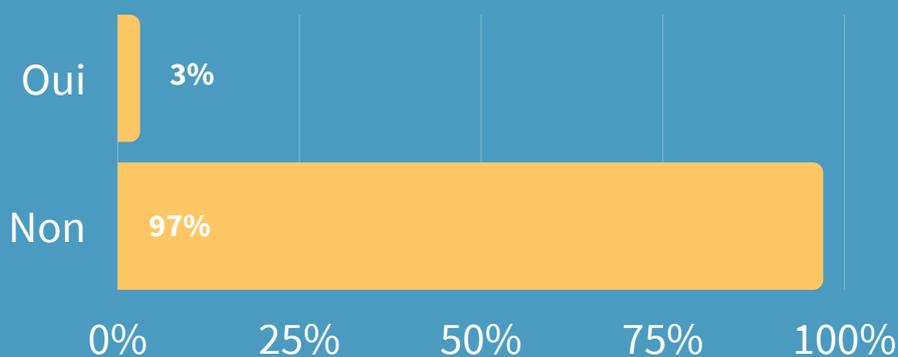
Rencontrez-vous des difficultés d'approvisionnement ?



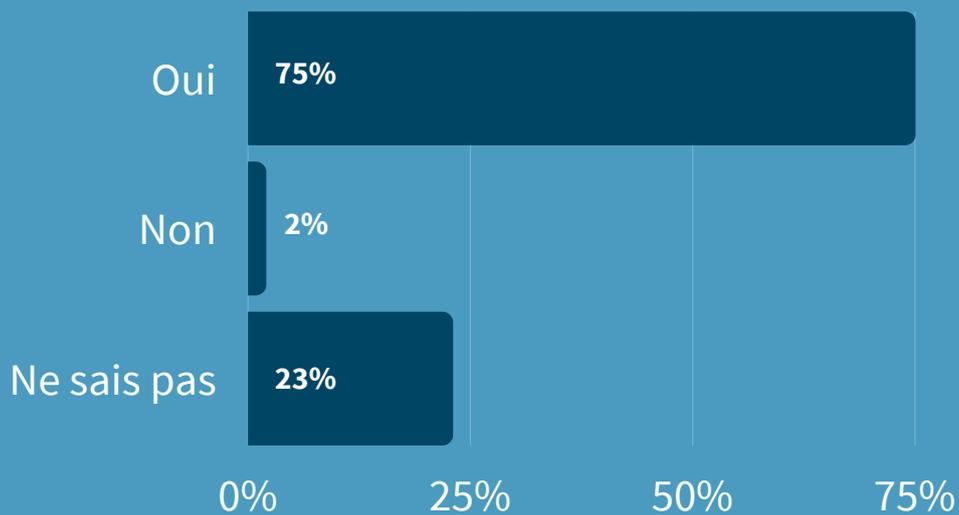
Avez-vous l'intention de solliciter de la part de votre comptable ou expert-comptable un audit gratuit de la situation de votre entreprise, comme prévu dans le Plan de sortie de crise du gouvernement ?



Votre expert-comptable ou comptable vous a-t-il d'ores et déjà proposé spontanément la mise en place de cet audit gratuit ?



**Êtes-vous personnellement en accord avec la proposition suivante :
« Les procédures judiciaires de prévention des difficultés et
redressement judiciaire des entreprises devraient être gratuites au
moins jusqu'à la fin du premier semestre 2022 ? »**

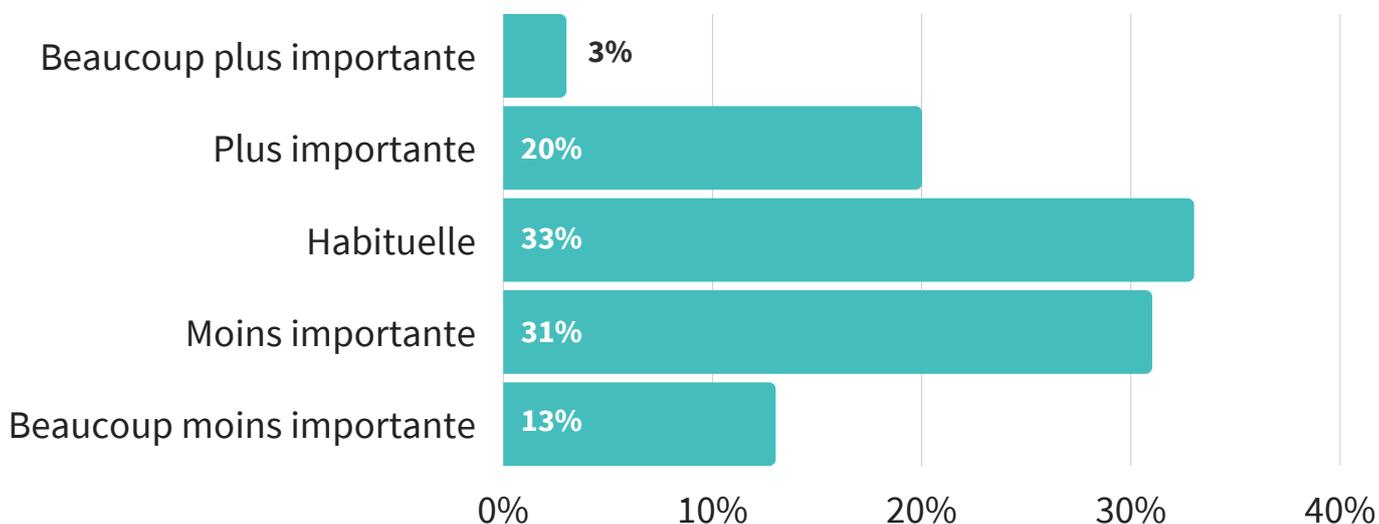




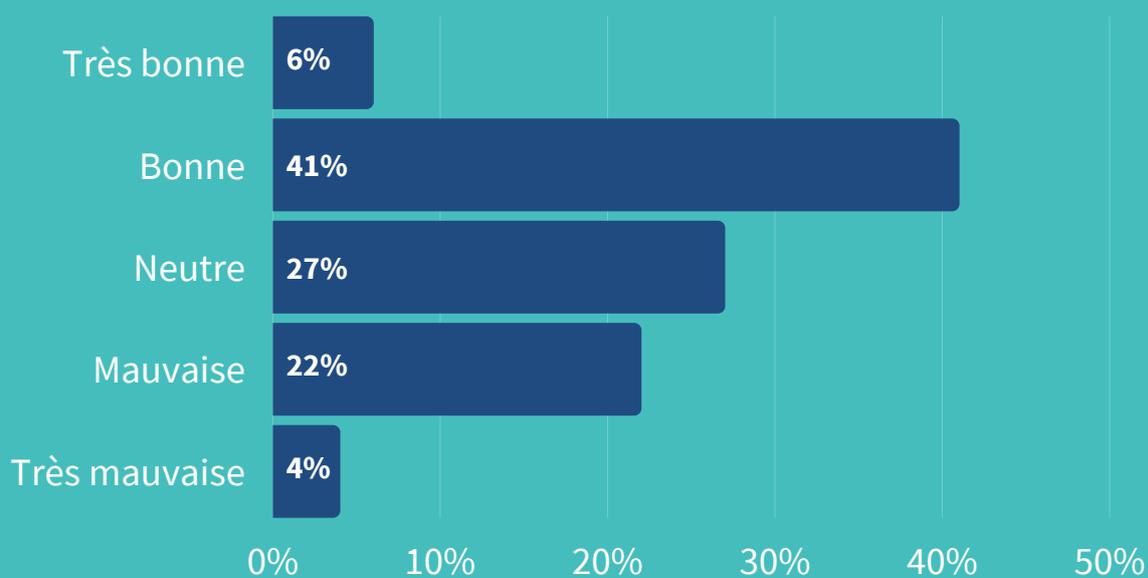
Focus Soldes

(610 professionnels)

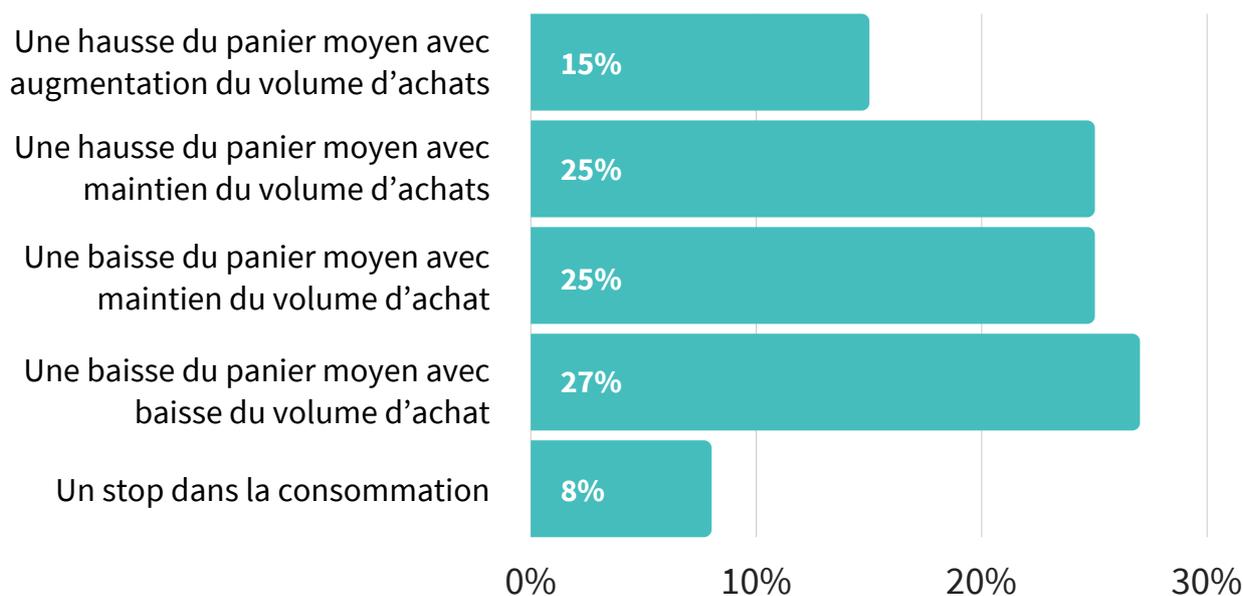
Depuis la réouverture le 19 mai dernier, comment qualifieriez-vous l'affluence de clientèle par rapport à une même période « classique » ?



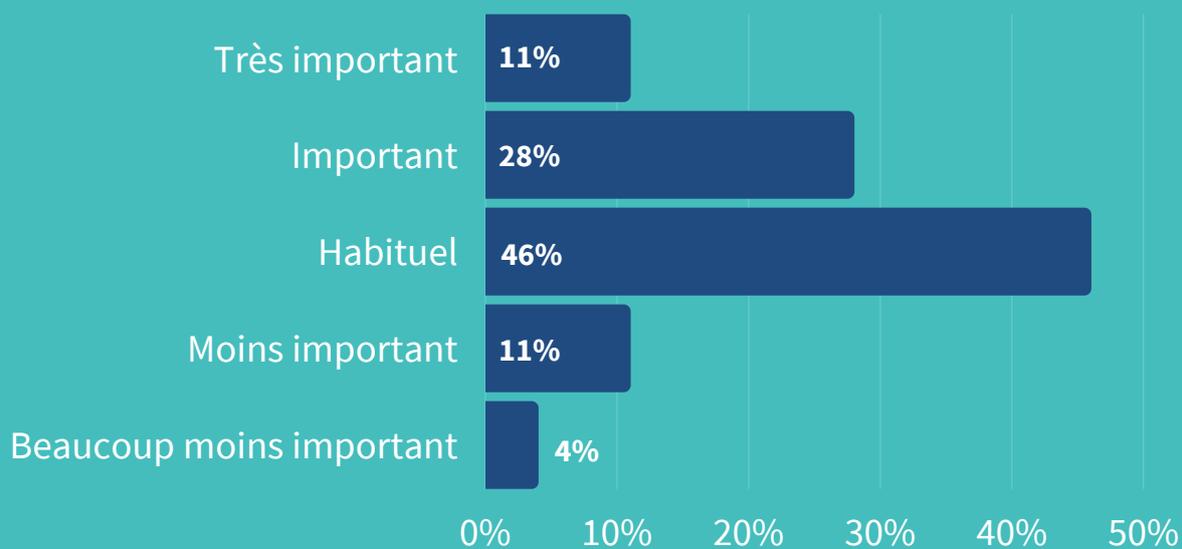
Suite à la réouverture de votre activité le 19 mai dernier, quelle est votre appréciation du CA réalisé à ce stade ?



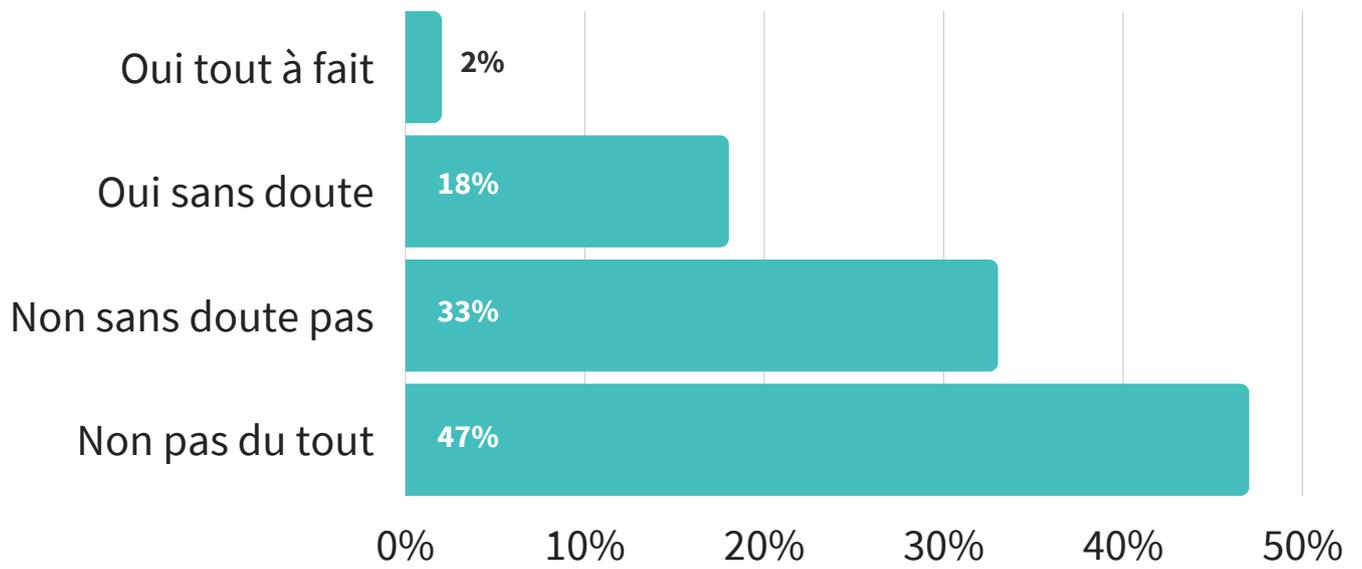
Parmi votre clientèle, observez-vous :



Comment qualifieriez-vous le niveau actuel de vos stocks de marchandises par rapport à une situation habituelle à la même époque ?



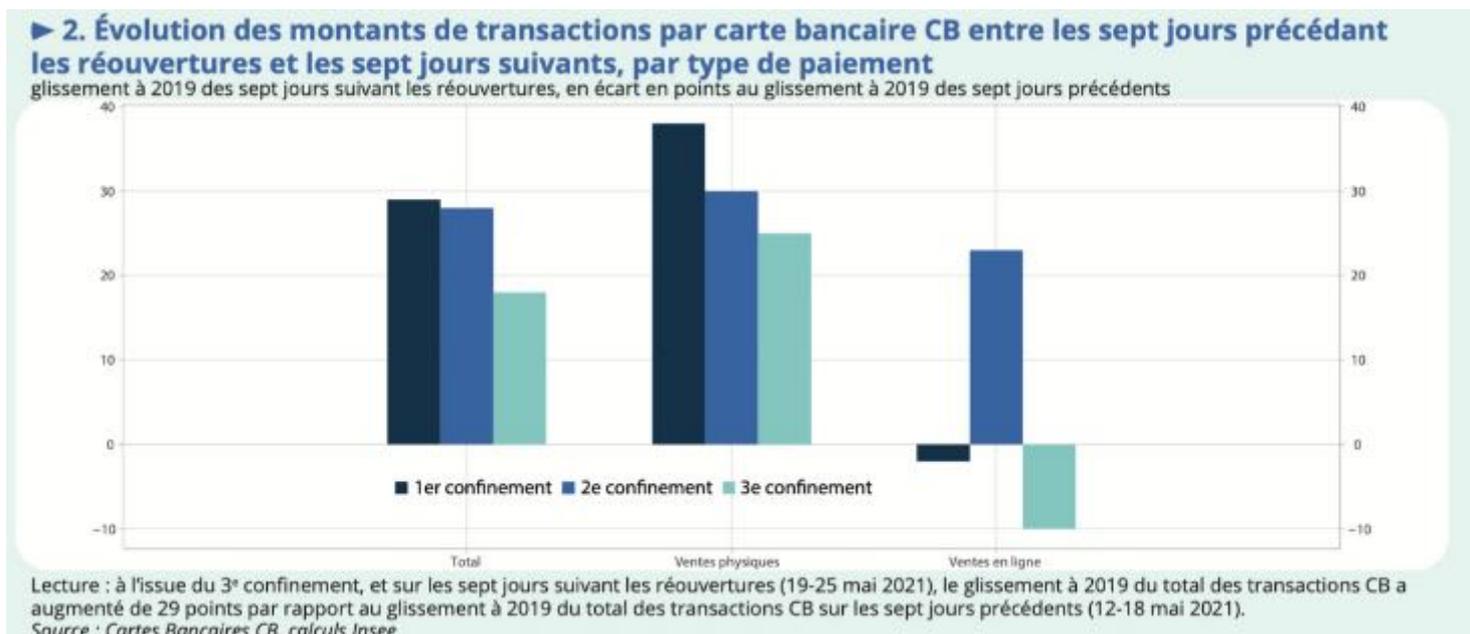
Estimez-vous que la période de soldes qui va s'ouvrir vous permettra d'écouler la majeure partie de votre stock ?



La reprise ? Quelle reprise ?

Source INSEE 01/07/2021

Une reprise de la consommation moins forte qu'à l'issue des deux premiers déconfinements



Une consommation invariablement sous les niveaux de 2019 depuis janvier 2020

► 1. Consommation mensuelle estimée et prévue

écart au quatrième trimestre 2019, en %



"Ainsi, l'activité aurait rebondi, à -4 % en mai 2021 puis -2 ½ % en juin 2021 par rapport à son niveau d'avant crise".



CONTACT

sdi.lyon@sdi-pme.fr

Alexandra Richert - 06.08.77.86.22
Advocaciz